

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION

Quarante-neuvième session du Comité permanent
Genève (Suisse), 22 – 25 avril 2003

Questions stratégiques et administratives

Finances et administration

ELABORATION DE STRATEGIES DE STABILISATION BUDGETAIRE

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat.
2. La résolution Conf. 12.1 charge le Comité permanent de mettre au point les futures stratégies de stabilisation budgétaire sur la base des actions suivantes:
 - a) *faciliter le recouvrement des arriérés par des stratégies innovantes et mettre au point une démarche pour traiter le non-paiement des contributions;*
 - b) *envisager de faire des appels d'offres en vue de déplacer le Secrétariat vers un site de moindre coût;*
 - c) *négocier avec le Directeur exécutif du PNUÉ une réduction des frais d'appui au programme qui se montent à 13%;*
 - d) *examiner le coût global des voyages et trouver des moyens de réduire les dépenses;*
 - e) *vérifier si toutes les questions inscrites à l'ordre du jour de la CdP qui ne sont pas demandées par les Parties sont pertinentes;*
 - f) *envisager l'augmentation de la contribution minimale au fonds d'affectation spéciale CITES;*
 - g) *étudier des options sur un accord de siège avec la Suisse; et*
 - h) *examiner les mesures d'économie possibles au niveau de la traduction et de l'interprétation.*
3. De plus, il a été suggéré que le problème de la charge de travail croissante devant être assumée par la Conférence des Parties à ses sessions soit ajouté à la liste des questions de stabilisation budgétaire.
4. Le Secrétariat préparera une documentation sur ces questions en vue de leur discussion à la prochaine réunion du Sous-Comité des finances. Cependant, il souhaiterait qu'une discussion ait lieu à la présente session pour l'orienter dans la préparation de cette documentation.